



Commission Régionale Futsal

SAISON 2024/2025

PROCÈS-VERBAL N°52

Réunion du vendredi 09 mai 2025

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

CHAMPIONNAT U18 FUTSAL

Régional 1

28219069 SPORT ETHIQUE 1 / FUTSAL ARGENTEUIL 1 du 03/05/2025

Reprise de dossier.

La Commission accuse réception du document demandé et accorde un report pour ce match.

Compte tenu qu'il n'y a plus de week-end de disponible avant la fin du championnat, ce match se déroulera en semaine le mercredi 21 mai à 20h30 au gymnase Germaine Tillion à LIVRY GARGAN.

Possibilité de jouer avant avec l'accord des 2 clubs.